

Postulat : Recyclage des déchets en plastique

Auteure : Marie Lucie Uehlinger (Les Verts)

Demande

Le présent postulat demande au Conseil communal de Villars-sur-Glâne d'étudier la possibilité d'organiser un tri sélectif des déchets en plastique à la déchetterie principale de Ste-Apolline.

Développement

Chaque année, la Suisse consomme 1'000'000 tonnes de plastique. Les matières synthétiques les plus utilisées sont le PE et le PET, toutes deux aujourd'hui recyclables. Selon la dernière enquête de l'OFEV (2010), les matières plastiques représentent près de 15 % des ordures ménagères.

Il faut 1 litre de pétrole pour produire un kilo de plastique. L'incinération des matières plastiques

- entraîne la perte de composants pétroliers précieux,
- libère des gaz à effet de serre, ainsi que des substances toxiques.

Le recyclage du plastique devient un enjeu crucial dans une perspective de développement durable car :

1 kg de film, sac ou bouteille en plastique recyclé = 0,8 Kg de pétrole brut économisé.

Actuellement de nouvelles perspectives dans le recyclage du plastique s'offrent sur le territoire suisse :

- l'entreprise Müller Recycling AG sise à Frauenfeld (TG) et active dans le recyclage depuis 1957, s'est dotée d'une installation qui permet de trier mécaniquement les bouteilles en plastique et d'en fabriquer de nouvelles.
- selon la Liberté du 11 septembre 2015, la première usine de tri des plastiques en Suisse Romande s'ouvrira à Grandson au cours du premier semestre 2016.

Après un projet pilote mené début 2014, Fribourg a opté pour une récolte séparée de trois sortes de plastiques : les bouteilles en plastique non PET, les films en plastique et le plastique dur avec le soutien logistique de la Swiss Recycling Services SA à Rosé.

Il est donc important de favoriser la récupération des déchets plastiques plutôt que de procéder à leur incinération.